

Equidés

>> Exercice

>> **L'AUTEUR**
Maud LAFON*Rédactrice permanente de la DV*

Cheval de club : un client à soigner

Souvent peu considéré, le cheval de club est pourtant un élément particulièrement important pour la vie économique d'un centre équestre. De ce fait, c'est aussi un client privilégié pour le vétérinaire qui intervient à toutes les étapes de son exploitation. Notre confrère Christophe Schlotterer a présenté les enjeux soulevés par la gestion de cet équidé lors des Journées annuelles de l'Avef*.

3^e sport national avec 600 000 cavaliers licenciés et 6 000 centres équestres, l'équitation offre au vétérinaire un client particulier : le cheval de club. Cet équidé a fait l'objet d'une session de conférences lors des Journées nationales de l'Avef*, à Deauville, le 23 octobre, et notre confrère Christophe Schlotterer en a présenté l'approche vétérinaire.

Il a rappelé que, loin d'être une non valeur économique comme il a tendance à être perçu, un cheval de club exploité pendant 3 ans générerait en moyenne un chiffre d'affaires de 22 700 euros. L'intervenant a étayé ce constat en prenant l'exemple de deux centres équestres de sa clientèle (voir tableau). Cette étude pointe la relative faiblesse des frais vétérinaires dont le montant annuel représente environ 2 % du chiffre d'affaires du centre équestre.

Gestion de la réforme

Outil de production du centre équestre, le cheval de club est au cœur de son cycle économique. Notre confrère a listé les quatre étapes dans la vie de cet animal : l'achat du cheval (renouvellement de l'outil de production), son éducation (mise au point), son entretien (exploitation), sa réforme.

« La vocation du cheval de club est de produire une performance mesurée à l'heure de monte », a-t-il ajouté. Au sein de cette entreprise, « le vétérinaire est responsable de la santé du cheval mais aussi des implications qui en découlent », a précisé Christophe Schlotterer en citant l'alimentation, la ferrure, le matériel, le conseil sur l'investissement dans les chevaux, etc.

Le vétérinaire intervient du recrutement à la réforme au niveau de l'urgence, des affections classiques, de la prévention, de l'alimentation ou de l'orthopédie.

La gestion de la réforme concerne le vétérinaire surtout lorsqu'elle se fait dans l'urgence, par une euthanasie, suite à un accident. Le praticien doit alors gérer le stress, y compris celui des cavaliers du club, et prévoir l'évacuation du cadavre. Dans la majorité des cas, la réforme peut être planifiée et doit alors être organisée en statuant sur le devenir de l'animal.

En tant que responsable du bien-être du cheval de club, il incombe au vétérinaire de contrôler l'alimentation des chevaux, de conseiller sur le choix des litières, l'aménagement des bâtiments, l'entretien des sols, de vérifier la maréchalerie.

Visites régulières

Pour jouer pleinement son rôle de conseiller et d'organisateur de la santé du cheval de club, le vétérinaire doit pratiquer un passage régulier dans l'établissement, voire même hebdomadaire dans les grosses structures, et instaurer une notion de suivi. Il est de son ressort d'organiser la prophylaxie. Le conférencier a recommandé de choisir un interlocuteur privilégié au sein du centre équestre (gérant, moniteur...) et de le « former » en tant que responsable de la santé des chevaux.

« Le vétérinaire est aussi un partenaire économique du centre équestre, les frais vétérinaires étant généralement fixes et variant peu d'une année sur l'autre », a ajouté notre confrère. Il a conseillé de proposer des facilités de paiement sous forme de mensualisation des frais par exemple, de façon à rester dans une logique économique.

« Les praticiens doivent être capables de se positionner comme les experts et de vendre leurs prestations de conseils au centre équestre », a-t-il conclu. ■

*Avef : Association vétérinaire équine française.

Données économiques d'un centre équestre : 2 exemples

	Centre équestre n° 1	Centre équestre n° 2
Nombre de licenciés	382	490
Nombre de chevaux	44	60
Panier moyen d'un licencié	890 euros	995 euros
Chiffre d'affaires/cheval/an	6 984 euros	8 150 euros
Heures de monte annuelles	290	494
Prix moyen d'une heure de monte	23,9 euros	23,43 euros
Chiffre d'affaires annuel	313 370 euros	488 984 euros
Frais vétérinaires/cheval	289 euros	78 euros
Frais vétérinaires annuels	12 739 euros	4 680 euros
Frais vétérinaires en pourcentage du CA	4,07 %	0,96 %

▲ Les frais vétérinaires sont relativement négligeables par rapport aux autres dépenses.